

aurez enseveli votre mère auprès de moi dans un même sépulchre, ne pensez plus qu'à vous hâter de sortir d'ici :

13. Car je vois que l'iniquité de cette ville la fera périr.

14. Après donc que la mère du jeune Tobie fut morte, il sortit de Ninive avec sa femme, ses enfants et les enfants de ses enfants; et il retourna chez son beau-père et sa belle-mère.

15. Il les trouva encore en santé dans une heureuse vieillesse; il eut soin d'eux, leur ferma les yeux : il recueillit toute la succession de la maison de Raguel; et il vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération.

16. Après avoir vécu quatre-vingt-dix-neuf ans, il mourut dans la crainte du Seigneur; et ses enfants l'ensevelirent avec joie.

17. Tous ses alliés et tous ses enfants persévérèrent avec tant de fidélité dans la bonne vie, et dans une conduite sainte, qu'ils furent aimés de Dieu et des hommes, et de tous ceux qui étaient dans le pays.

18. *Et completis annis nonaginta novem.* D'après nos observations, il y avait plus de 42 ans que Tobie était captif lorsqu'il devint aveugle. A la captivité, son fils avait 3 ans. Il devait donc avoir de 45 à 50 ans lorsqu'il se maria. Son père, ayant vécu encore 42 ans avec lui, il devrait avoir de 87 à 90 ans à la mort de son père. La ruine de Ninive étant arrivée 13 ans plus tard, il avait 105 ans à cette époque. Le texte Grec ajoute qu'il apprit la ruine de Ninive avant de mourir, et suppose qu'il vécut encore pour voir la Providence se venger de ses ennemis. Nous croyons donc plus vraisemblable le texte Grec, qui dit qu'il vécut 127 ans et qu'il mourut à Ecobatao.

19. *Nonaginta novem.* In græco est, centum viginti septem. *Cum genitro.* Læti quod plenus dierum, et in senectute bonæ mentis esset. — *Sepulchrorum eorum.* La Ecobatao sive Reges Mesorum; supra enim dicitur duplex urbs nonen fuisse.



sepelieritis matrem vestram circa me in uno sepulchro, ex eo dirigite gressus vestros ut exeatis hinc;

13. Video enim quia iniquitas ejus finem dabit ei,

14. Factum est autem post obitum matris suæ, Tobias abscessit ex Ninive cum uxore sua, et filiis, et filiorum filii, et reversus est ad soceros suos;

15. Invenitque eos in salutem in senectute bonæ; et curam eorum gessit, et ipse clausit oculos eorum; et omnem hereditatem domus Raguelis ipse percipit; viditque quædam generationem, filios filiorum suorum.

16. Et completis annis nonaginta novem in timore Domini, cum gaudio sepelirent eum.

17. Omnis autem cognatio ejus, et omnis generatio ejus, in bona vita, et in sancta conversatione permansit, ita ut accepti essent tan Deus, quam hominibus, et cunctis habitantibus in terra.

PRÉFACE SUR LE LIVRE DE JUDITH.

Le livre de Judith a eu à peu près les mêmes destinées que celui de Tobie.

Les Juifs ne l'ont pas mis dans leur canon, et il est pour ce motif rangé parmi les livres deutéro-canoniques de l'Ancien Testament.

Le texte primitif on est perdu; mais nous en avons six versions différentes; une version grecque, deux versions latines, une version syriaque et deux versions hébraïques.

L'original a dû être composé peu de temps après les événements qu'il raconte. Les uns pensent qu'il fut l'ouvrage de Judith, d'autres l'attribuent, avec M. Glaire, au grand-prêtre Eliachim.

Les raisons qu'ils produisent à l'appui de leurs sentimens ne me semblent pas décisives. Mais l'étude des versions que nous en avons, prouve que le texte primitif a été écrit en hébreu, et les réflexions que fait l'auteur dans divers endroits du livre, nous portent à croire qu'il écrivit son ouvrage après la captivité.

Par conséquent, la langue dont il se servit dut être la langue parlée parmi les Juifs après leur exil; c'est-à-dire l'hébreu altéré, qui était devenu presque du chaldéen.

La version grecque a été faite probablement sur ce texte. On a cru qu'elle était de Théodotion; mais comme elle est citée par le pape saint Clément, qui vivait plus d'un siècle avant ce traducteur, on est obligé de reconnaître qu'elle est beaucoup plus ancienne.

Des deux versions latines, l'une est la version italique et l'autre la version de saint Jérôme.

La version italique est la plus ancienne. Elle fut faite sur la version grecque; mais comme il s'était introduit de nombreuses variantes dans les différents exemplaires de cette version, saint Jérôme jugea nécessaire de donner de ce livre une traduction nouvelle.

C'est sa traduction que nous possédons dans notre Vulgate. Il la fit sur un texte chaldéen, à la prière de sainte Paule et de sainte Eustochie. Il nous vient, dans sa Préface, qu'il ne s'est pas trop attaché à la lettre, et qu'après avoir mis de côté les leçons diverses et souvent très-fautives d'un multitude d'exemplaires, il s'est attaché à faire passer dans sa traduction uniquement ce qui lui a paru fondé sur le sens exact et vrai de l'original.

Sa traduction du livre de Tobie ne lui avait coûté qu'un jour; il paraît qu'il ne fit pas celle du livre de Judith avec moins de rapidité, car il semble dire que ce fut le travail d'une nuit.

La version syriaque a été faite sur le grec, et quant aux versions hébraïques, elles sont relativement très-modernes.

La version italique et la version syriaque étant nées du grec, pour le livre de Judith comme pour celui de Tobie, il n'y a donc que deux versions indépendantes : le texte grec et la traduction de saint Jérôme.

En les comparant, on trouve pour Judith comme pour Tobie, qu'elles sont

d'accord pour le fond. Les différences ne portent que sur des accessoires, et nous avons eu soin de reproduire, dans nos notes, tous les passages du texte grec qui nous ont paru s'écarter le plus de notre Vulgate.

Nous avons signalé toutes les omissions et toutes les additions qui peuvent avoir quelque importance.

On a aussi attaqué le livre de Judith comme livre historique, et comme livre inspiré.

Ceux qui veulent que ces récits soient purement légendaires se sont fait un argument de la difficulté qu'éprouvent les chronologistes pour préciser la date de l'invasion d'Holopherne, qui fait le fond de toute cette histoire.

A ce compte, on pourrait né presque tous les faits de l'histoire ancienne : car malgré tous les travaux des savants sur l'Égypte, l'Assyrie, la Perse et presque sur tous les peuples de l'antiquité, on peut dire que la chronologie est encore à faire. Il y a bien peu de dates qui soient définitivement arrêtées.

Nous avons adopté le sentiment de ceux qui mettent l'invasion du général assyrien sous le règne de Manassés, quelque temps après son retour de la captivité.

Nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés que présente ce sentiment, mais nous croyons y avoir répondu. M. Glairé, qui place cet événement un siècle plus tôt, durant l'interregne de treize ans qui suivit la mort d'Amasias, roi de Juda (v. Reg. xiv. 1, 2, 47, 23; xv), se fonde sur l'ignorance où Holopherne était de la Judée, prétendant que ce général n'aurait pas demandé aux peuples voisins quelle était cette nation, s'il avait vécu après les expéditions de Phul, de Theigath-Phalnasar, de Salmansar, et surtout après le désastre de Sennacherib.

Mais il est à remarquer que la Judée se trouvait comprise, pour les Assyriens, dans toutes les nations de l'Asie occidentale, qu'elle était en quelque sorte perdue au milieu de tous ces peuples, et qu'il n'est pas étonnant qu'Holopherne n'ayant rencontré de résistance que de la part des Juifs, il ait demandé à leurs voisins comment un pays aussi chétif en apparence pouvait avoir la présomption de s'opposer à une armée comme la sienne.

Les objections faites contre l'inspiration du livre de Judith sont à peu près les mêmes que celles qu'on a élevées contre l'inspiration du livre de Tobie.

On a prétendu relever des inexactitudes historiques ou géographiques qui ne résistent pas à la critique, et on a reproché à Judith son apologie du massacre des Sichimites et sa conduite à l'égard d'Holopherne qu'elle a assassiné après l'avoir séduit.

Nous avons répondu dans nos notes à toutes ces difficultés.

Elles n'ont pas empêché d'ailleurs l'antiquité de reconnaître la divinité de ce livre. Le pape Clément 1^{er}, disciple et successeur des apôtres, l'auteur des Constitutions apostoliques, Clément d'Alexandrie, Origène, le concile de Nicée, l'ont mis au nombre des saintes Écritures. Eusèbe, saint Jérôme, le troisième concile de Carthage, le pape Innocent 1^{er}, saint Augustin ont fait de même.

La doctrine de ce livre sur Dieu, sa Providence, le ministère des anges, est parfaitement conforme à celle de tous nos livres saints. Il renferme les instructions morales les plus touchantes sur l'efficacité de la prière et la vertu de la pénitence.

Le dévouement de Judith, son désintéressement, sa chasteté, sa mortification, son amour de la retraite et de la prière, sa confiance en Dieu et son courage, en ont fait une femme héroïque qui a pratiqué, sous la loi ancienne, les vertus qui ont fait la gloire de nos saintes veuves éclairées par la lumière de l'Évangile et soutenues par la grâce de Jésus-Christ.

Au point de vue littéraire, ce livre n'est inférieur à aucun de nos autres livres saints. Il est même plus varié que la plupart des autres ouvrages historiques. Car on y trouve tout à la fois des modèles de narrations (ch. ii, iii et iv), de discours éloquents et habiles (ch. v, 5, 25, et ch. viii, 10, 33) et de sublimes poésies (ch. ix, et ch. xvi).

JUDITH.

CHAPITRE PREMIER.

Puissance d'Arphaxad. Sa dé faite par Nabuchodonosor.

1. Arphaxad itaque, rex Medorum, subjugaverat multas gentes imperio suo, et ipse edificavit civitatem potentissimam quam appellavit Ecbatana.

1. Arphaxad, roi des Mèdes, ayant assujéti à son empire un grand nombre de nations, bâtit une ville très-forte qu'il appela Ecbatane.

2. Et ex lapidibus quadratis lectis; fecit muros ejus in altitudine cubitorum septuaginta, et in altitudine curiarum triginta, turres vero ejus posuit in altitudine cubitorum centum.

2. Il y fit faire de pierres carrées et taillées, des murailles de soixante-dix coudées de large et de trente coudées de haut, et des tours qui avaient cent coudées de hauteur.

3. Per quadrum vero earum, latus circumque vicenarium pedum spatio tendebatur, postquam portas ejus in altitudine turrium;

3. Les tours étaient carrées, et chaque côté de la tour avait vingt pieds de largeur; et il en fit faire les portes de la même hauteur que les tours;

4. Et gloriabatur quasi potens in potentia exercitus sui, et in gloria quingentorum sarum.

4. Après cela il se glorifiait comme étant invincible par la force de son armée, et par la multitude de ses chariots.

5. Anno igitur duodecimo regni sui, Nabuchodonosor rex Assyriorum qui regnabat in Ninive civitate magna, pergravit contra Arphaxad, et obtulit eum.

5. Mais Nabuchodonosor, roi des Assyriens, qui régnait dans la ville de Ninive, fit la guerre la deuxième année de son règne à Arphaxad, et le vainquit.

6. In campo magno qui appellatur

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de

6. Dans la grande plaine de Ragau, près de